

Utilisation des registres paroissiaux et des
registres d'état civil en démographie africaine

Bernard LACOMBE

Juin 1971

O.R.S.T.O.M.

B.P. N° 434

TANANARIVE

Madagascar

Communication pour le Congrès Régional Africain
de Population. ACCRA 9-18 Décembre 1971
"Population Africaine et Développement".

Session III c) Sources non traditionnelles de
données démographiques.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

B n° 5099 *démogr*

23 NOV. 1971

RESUME

1

L'auteur, après avoir parlé des carences de la connaissance de la démographie africaine, décrit une expérience de confrontation d'une exploitation de registres paroissiaux et d'une enquête démographique et mentionne les résultats obtenus. Ensuite après avoir fait mention d'expériences d'utilisation de l'état civil, il signale la similitude présentée par ces deux sources de données (documents paroissiaux et état civil) et donc la possibilité de les traiter selon le cas par un seul dépouillement ou par un dépouillement confronté aux résultats d'une enquête de terrain.

SUMMARY

On the one hand, the author begins by pointing out the defective knowledge of african demography and then he carries out an experiment by comparing the parish registers with the data of a demographic field investigation. After he mentions the achieved results. On the other hand, he refers some attempts with regard to the utilization of the civil status and draws attention to the obvious similarity of these two types of information (parish register and civil status). Accordingly, it would be possible to analyse these information as the case may be by two ways: analysing only the documents or comparing them with a field-investigation.

§1. La connaissance des faits démographiques en Afrique souffre de trois maux principaux.

Le premier est la quasi-absence de données statistiques élémentaires : peu de recensements, pas de données d'état civil, approximation large des taux de base : en Afrique Noire d'expression française on ne dispose même pas de tables de mortalité valables. Le second est l'absence quasi-totale de dates exactes : les événements ne sont enregistrés que rarement ou bien si tard que la date reste imprécise. L'âge ne particulier subit des distorsions très fortes et ceci explique les biais rencontrés dans les pyramides des âges africaines : sous-estimation systématique des jeunes autour de 20-25 ans et surestimation de l'âge des adultes âgés. Le troisième est l'absence quasi-totale de perspective historique. Pour les pays africains d'expression française l'"ère statistique" débute en 1955 par l'enquête réalisée en GUINEE. Auparavant nous ne possédons que des données grossières (chiffres globaux approchés de la population).

Pour remédier à ces carences les mesures à prendre sont bien évidemment variables. L'amélioration de l'état civil et la mise en oeuvre d'opérations lourdes comme les recensements ou les enquêtes par sondage préoccupent à juste titre les services nationaux et les organismes internationaux. Cependant à côté de cet effort, des actions plus modestes peuvent être engagées qui ne viseront certes pas forcément à une représentativité nationale mais qui pourront apporter à la connaissance des faits de population des renseignements approfondis. Si la réalisation du premier effort est du ressort exclusif des services statistiques nationaux, le second peut être l'oeuvre d'organismes de recherche, instituts ou universités. C'est dans ce second cadre que nous situons nos propositions d'utilisation des registres paroissiaux et des registres d'état civil à des fins d'amélioration de notre connaissance de la démographie africaine tant actuelle que passée (nous parlons du passé proche).

...

§2. La christianisation en Afrique a débuté à la fin du siècle dernier en corrélation directe avec la poussée coloniale européenne. La christianisation n'a pas touché la totalité des populations sauf en certains pays mais plutôt des groupes locaux disséminés. Les missions catholiques ont amené avec elles des habitudes de gestion par la mise en place de registres où étaient notés les événements (ou sacrements) religieux : baptêmes, confirmations, mariages, sépultures. Quand la majeure partie d'une population bien localisée est christianisée, les événements qui se produisent au sein de cette population sont alors correctement enregistrés, principalement le baptême qui alors suit la naissance dans un court laps de temps. Les missions protestantes ont eu une pratique très variable conformément à leur diversité et à leur plus grande adaptabilité aux conditions sociales rencontrées.

L'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) a mis en œuvre depuis près de 20 ans l'exploitation des registres paroissiaux de la France des 17 et 18^e siècle. En s'inspirant de cette expérience nous avons engagé au Sénégal l'exploitation des registres d'une paroisse : celle de PALMARIN choisissant en son sein le village de FAKAO comme objet de notre recherche (a).

Le dépouillement des documents paroissiaux réalisé, nous nous sommes trouvés devant le fait suivant : les registres locaux débutaient en 1920 mais la population n'était christianisée en totalité que depuis 1940. Si les événements démographiques étaient correctement enregistrés depuis 1940, avant 1940 la sous-estimation nous faisait perdre beaucoup d'information, en particulier sur la fécondité et la profondeur historique. Aussi avons nous confronté ce dépouillement des documents directs avec une enquête de terrain qui précisait de devenir des individus baptisés et recherchait systématiquement les enfants de catholiques décédés en bas âge avant baptême.

Citons ici les renseignements principaux obtenus :

- pyramide des âges correcte c'est-à-dire ne présentant pas le creux général des pyramides africaines à 20-25 ans
- fécondité selon l'âge exact de la femme (générations postérieures à 1935)

- durée des intervalles entre mariage et première naissance et entre naissances selon le rang
- probabilités d'agrandissement des familles selon le nombre d'enfants
- âges des femmes à la dernière naissance pour les familles complètes (femmes de 45 ans et plus au moment de l'enquête)
- analyse biométrique de la mortalité infantile (méthode de BOURGEOIS - PICHAT)
- liaison entre la mortalité au sevrage et la mortalité saisonnière
- liaison entre mortalité dans l'enfance et fécondité
- vue historique (sur 35 ans) des phénomènes démographiques : mortalité, fécondité, migrations.

On ne peut demander à ces résultats d'être extrapolables : leur valeur est limitée puisque l'échelle de l'étude est un village de moins de 4.000 habitants. Mais leur qualité est d'être à la fois précise et approfondie.

Pour conclure ce paragraphe disons que l'intérêt d'un tel matériau, obtenu par la confrontation d'un dépouillement de documents paroissiaux et d'une enquête démographique rétrospective, est de permettre d'une part à l'analyse longitudinale d'être utilisée et d'autre part de relier entre eux les différents phénomènes démographiques à partir d'une connaissance précise de la date des événements.

§3. L'état civil est très incomplet dans les pays africains, cependant cette déficience à l'échelle nationale masque de fortes inégalités régionales qui dans notre optique sont favorisantes. Les villes disposent en général d'un bon état civil, et l'on peut trouver des zones où son fonctionnement est correct. Dans ce cas l'application de la méthode décrite précédemment est possible. Mais il est possible aussi de la dépasser. C'est ainsi que Dr. P. CANTRELLE (ORSTOM), procède au dépouillement de l'état civil naissances de la ville de Dakar. Et si l'on prend l'exemple d'un pays comme Madagascar, éloigné certes des conditions sociales des pays d'Afrique de l'Ouest, nous voyons que l'état civil n'omet que peu d'évènements dans la Province de

Tananarive, principalement en ce qui concerne les naissances. Un document (b) de l'INSRE (Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique) a pu ainsi produire certains résultats démographiques, en particulier sur la mortalité dans l'enfance, et en collaboration avec B. DISAINE ingénieur de l'INSRE, nous avons pu confronter les résultats sur la fécondité de l'enquête démographique de Madagascar en 1966 avec des résultats obtenus à partir de l'état civil de la même année.

Leur remarquable cohérence plaide en faveur de l'exploitation approfondie de l'état civil malagasy; pour la Province de Tananarive cela ne réclamerait aucune procédure mathématique de correction. (La difficulté principale tenant actuellement à l'absence de recensement qui seul permettrait une utilisation maximum de cette importante source de données).

§4. ~~Par~~ différentes qu'elles paraissent à première vue, ces deux sources de données démographiques, état civil et registres paroissiaux, sont donc en fait très proches. Et leur utilisation peut se faire à deux niveaux : soit localement restreint mais qualitativement approfondi : l'exemple est celui cité plus haut (§2) du cas de FAKAO au Sénégal, soit étendu et corrigé par les méthodes mathématiques mises au point par les démographes mathématiciens : c'est le cas des études réalisées à Madagascar (b) et en Algérie (c). Un démographe désirait procéder d'une manière semblable au RUANDA mais nous ignorons si le projet techniquement réalisable, a pu être mis en application. Et même si l'enregistrement n'est pas géographiquement continu l'exploitation simple c'est-à-dire non confrontée avec une enquête de terrain, nous apparaît parfaitement possible. Qu'il faille résoudre, pour faire un tel travail, de nombreux problèmes théoriques et pratiques est indéniable mais cette difficulté ne nous paraît pas être une impossibilité. J. VAUGELADE (ORSTOM) étudie d'ailleurs cette question (communication personnelle).

§5. Les insuffisances actuelles des connaissances démographiques des pays à statistiques incomplètes comme les états africains et malgache doivent inciter à élargir le champs des recherches démographiques, à utiliser la

totalité des documents démographiques possibles, à permettre le plein-emploi des moyens et des hommes des organismes intéressés par les questions de population. C'est dans cette optique que ce papier est écrit : il paraît nécessaire de dépasser l'étape actuelle que sont les études citées en référence pour aboutir à augmenter et à améliorer nos connaissances démographiques en systématisant ces investigations.

REFERENCES

- a. B. LACOMBE -- FAKAO (Sénégal) Dépouillement de registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats.
ORSTOM Paris 1970 : 156 p. + Annexes
Collection : Travaux et Documents n° 7.

- b. I.N.S.R.E.
Etat civil - Année 1965
Tananarive multigr. 60 p.
Pour des précisions complémentaires voir F. GENDREAU : Quelques aspects de la recherche en démographie à Madagascar.
Cah. ORSTOM, série Sciences Humaines vol VI, n° 4 - 1969 : 93-127

- c. Sous-Direction de la Statistique (Algérie)
Service de l'état civil
Analyse démographique de l'état civil 1964-65.